

## Bilan de mi-mandat De 2020 à 2023

Chères Trilautines, Chers Trilautins,

Le 15 mars 2020, dès le premier tour des élections municipales, le résultat du scrutin a permis l'élection de l'intégralité de notre équipe. Nous vous remercions de ce choix que vous avez majoritairement affiché. S'il a permis notre élection, nous estimons qu'il a avant tout permis d'acter que nous partageons les mêmes valeurs, celles annoncées lors de notre campagne et de notre réunion publique du 06 mars 2020. Alors que nous allons débiter la deuxième moitié de notre mandat, où en sommes-nous ?

Avant de présenter cette auto-évaluation qui n'est pas un exercice obligatoire au regard des textes mais que nous mettons un point d'honneur à réaliser et à vous communiquer, il est important de préciser le contexte dans lequel nous avons été élus.

Élus le 15 mars 2020, confinement COVID le 17 mars. Impossibilité d'installer le nouveau Conseil Municipal et gestion des affaires courantes par le Maire et les Adjointes de l'ancienne équipe jusqu'en mai, où nous avons pu enfin prendre place tout en restant à distance (séances de Conseil Municipal : 12 personnes à distance dans la salle communale). 2020 et 2021 furent des années compliquées du fait du contexte épidémique et des différents protocoles imposés, mais aussi à cause de la difficulté de trouver des entreprises disponibles pour les travaux, etc, etc... Alors que notre responsabilité nous imposait une prudence parfois incomprises (annulations, adaptations, nouvelles mesures...), nous avons souhaité maintenir l'essentiel, quitte à l'imaginer différemment, ainsi nous repensons aux Noëls de ces deux années, assurés grâce au soutien indéfectible du Comité des Fêtes et des élus, nous nous remémorons les conditions d'accueil à l'école et en Mairie rendus moins anxiogènes grâce à des agents bienveillants, et sommes fiers d'avoir cherché à garder le lien au plus fort de la crise avec des élus imaginatifs : Appels et visites à distance aux aînés et personnes isolées, adressage de dessins d'enfants pour lutter contre l'isolement, distribution de paniers gourmands.

Merci enfin aux Trilautins et Trilautines bénévoles, toujours disponibles rapidement pour monter un Tivoli pour nos élèves ou pour assurer les opérations de vote très contraintes.

Nous vous proposons de découvrir ci-après, en trois groupes distincts : Les actions menées à leur terme, celles en attente ou en cours et enfin celles abandonnées ou retardées.

En vous souhaitant une bonne lecture.

## **Les actions menées à bien :**

### Ressources, fiscalité :

- Nous avons continué l'allégement des dépenses en supprimant des dépenses peu utiles, en cherchant à réaliser au maximum par nous-mêmes ce qu'il est possible de faire, en votant dès le début du mandat des indemnités d'élus 18% inférieures au barème qui pourrait s'imposer, en cherchant des dispositifs de subvention et en modulant les ambitions communales à la hauteur de ses capacités de financement et pas au-delà. Tout cela malgré l'explosion des coûts et la baisse des aides et dotations. Le seul partenaire à assurer un soutien à notre collectivité sans baisse est Grand-Cognac.

- Nous avons limité la pression fiscale en augmentant seulement l'année dernière de 2 % les taux d'imposition communaux => Ceci a simplement permis de maintenir l'équilibre financier de la commune.

- Nous constatons l'effet des constructions réalisées depuis la création des deux lotissements communaux.

### Éducation, scolarité RPI :

- Nous avons mis à disposition l'ensemble des besoins nécessaires pour assurer les meilleures conditions d'accueil des élèves : Achat de matériel de vidéo-projection et informatique, achat de matériel sportif et de manuels, adaptation de la structure avec des lave-mains installés sous le préau dès l'été 2020, recrutement et mise à disposition de personnels en nombre pour assurer les accompagnements périscolaires.

- Nous avons maintenu et encouragé les échanges avec Bassac dans le cadre du RPI pour harmoniser nos pratiques. Majoritairement en accord, il nous est arrivé d'être en désaccord, mais sommes restés fidèles à notre engagement en mettant par exemple en place la cantine sociale à 0,80€ et 1€ même si elle n'existe que sur notre commune.

- Nous avons participé à tous les conseils d'école et favorisé la tenue d'évènements sur notre territoire (Brocante APE, Marché de Noël, Chapiteau, Kermesse).

### Le volet vert :

- Finalisation de l'aménagement de la place du lavoir.

- Création et plantation entièrement subventionnées de l'Arborétum Trilautin avec abandon du principe de jardin partagé.

- Maintien en partenariat avec la Société de Chasse des opérations « Nettoyons la nature ».

### Créer et entretenir le lien :

- Soutenir les associations : Nous avons maintenu les subventions aux associations communales. Nous n'avons pas répondu aux sirènes de la modération budgétaire comme quelques communes qui n'assurent plus la gratuité d'utilisation de la salle communale aux

associations qui sollicitent une subvention.

Pour les associations hors commune, une coupe franche a été réalisée concernant le soutien financier. Nous continuons à favoriser les manifestations à but non lucratif sur notre commune.

- Nous avons actualisé notre Plan Communal de Sauvegarde et nous nous assurons d'éviter les situations d'isolement grâce aux élus présents dans tous les villages.
- Maintien des actions en faveur des aînés : Repas à partir de 65 ans et chocolats dès 75 ans.
- Une nouveauté en 2022 et bientôt en 2023 : La fête du village chaque début juillet.

#### Communication et culture :

- Concernant le virage numérique : Le site internet a été refondu et une nouvelle offre plus simple et plus ergonomique est disponible à l'adresse habituelle :

<https://www.triac-lautrait.fr>

- La page Facebook Mairie de Triac-Lautrait et PanneauPocket Triac-Lautrait sont très actifs et suivis.
- Maintien du niveau de communication connu depuis 2008 avec un bulletin de fin d'année et en nouveauté une info flash en milieu d'année.
- Limitation des impressions papier et affichages en vitrines ( Triac – Lautrait – Lantin – Bourras) des informations essentielles.

#### **Les actions en attente ou en cours :**

##### Ressources, fiscalité :

- Nous avons remis à la fin du PLUi (estimée début 2024) le lancement de l'opération lotissement communal n°3 au Nord du Lotissement des Moines. Ce choix a été acté par l'équipe municipale dès 2020, lorsque nous avons malheureusement appris la fonte des surfaces constructibles dûe aux contraintes de l'État dans le cadre du PLUi.

Le fait de ne pas connaître les surfaces à disposer et les zones qui seront maintenues nous a poussés à la prudence. A terme, la réalisation de ce lotissement pourrait amener des ressources fiscales supplémentaires à la commune.

##### Éducation, scolarité RPI :

- Nous cherchons à assurer le développement de la loi Egalim avec difficulté du fait de l'absence de réseaux de distribution Bio ou circuits courts et de l'explosion des coûts.

Mais assurons l'équilibre alimentaire et cherchons à sensibiliser les élèves aux différents goûts (intervention d'une étudiante en diététique). Une visualisation en ligne de la composition de nos repas est disponible sur <https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/accueil>

- La prise en compte de la présence de la MFR sur notre territoire perdue dans un partenariat modeste (prêt de salle, journées en commun avec l'école primaire Prince de Condé, soutien au projet d'agrandissement de leurs locaux). Nous les remercions de leurs propositions dans la valorisation de la place du lavoir à Lantin, mais constater que la phase finale d'aménagement en plein COVID était complexe (difficulté à se rencontrer et à trouver des artisans), a accéléré notre mise en route seuls pour concrétiser cet espace pensé par l'équipe du mandat précédent.

#### Le volet vert :

- Finalisation des aménagements de l'arborétum (bancs, tables, façonnage de la butte, aire de stationnement) remis à quelques années en laissant le temps aux plants de trouver racine et se développer un peu.
- Organisation des zones de traitement différencié et villages fleuris. A mettre à l'étude.
- Organiser le conseil en transition énergétique.
- Tester à nouveau les bourses d'échanges de végétaux.

#### **Les actions non réalisées :**

##### Éducation, scolarité RPI :

- Nous savions dès 2020 que la location de la structure mobile pour créer une deuxième classe ne serait pas une solution pérenne. Se posait alors la question de la construction d'une classe supplémentaire à Triac-Lautrait ou à Bassac. C'est finalement Bassac qui disposait de la possibilité technique d'aménager l'étage qui assure cette création. Nous concernant, nous repasserons à une classe dès septembre prochain.

##### Créer et entretenir le lien :

- Nous n'avons pas avancé sur la question du Conseil Municipal des Jeunes. Il faudra consulter pour connaître le potentiel et la motivation de nos plus jeunes Trilautines et Trilautins.

##### Communication et culture :

- Nous avons à travailler sur la possibilité d'accueillir des expositions ou artistes sur le territoire communal.

*Merci de votre attention, nous restons disponibles.*

**MAIRIE DE TRIAC-LAUTRAIT**

13 rue de la Mairie - Lautrait  
16200 Triac-Lautrait

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

Lundi et vendredi :  
14h00 - 18h00

 05 45 81 05 41

@ [mairie.triactalautrait@wanadoo.fr](mailto:mairie.triactalautrait@wanadoo.fr)

<https://www.triac-lautrait.fr/>